

Compte rendu de la rencontre « Être et devenir, ensemble, acteurs de la santé environnement »

Participants :

Structure	Nom des participants
Observatoire Régional de Santé	Lucie Anzivino
CEREMA	Xavier Olny
Agence Régionale de Santé, DT 38	Corinne Castel
Chambre d'Agriculture	Yves François
Atmo Auvergne Rhône-Alpes	Camille Rieux
Conseil Départemental de l'Isère	Sophie Lesrel
Commune de Grenoble	Vincent Fristot, Christine Simoens
Grenoble Alpes Métropole	Jérôme Dutroncy, William Meunier
Commune de Jarrie	Bernard Le Risbe
Communauté de Communes de Saint Marcellin	Vincent Lavergne
Commune de Theys	Zite Duclot
Commune de Rives	Pierre Mendez
Commune de Saint Ismier	Jean-Luc Dubouis
Commune de Saint Martin de la Cluze	Joël Cavret
Parc Naturel Régional du Vercors	Djamilia Bazoge
Association SERA	Jacqueline Collard
FRAPNA	Chantal Gehin
LAHGGLO	Dominique Tatur
Réseau des Conseils de Développement	Janig Mouro
Conseil de Développement du Grésivaudan	Françoise Bousson, Jacqueline Rebuffet
DREAL UD 38 – SPPPY	Jean-Pierre Foray, Agnès Vukovic, Corinne Thiévent, Béatrice Froger, Camille Loustalot-Forest
Pluricité – Sedetiam Conseil	Estelle Floirac, Benoît Giffard

Informations pratiques :

- *Date* : le jeudi 6 juillet
- *Heure* : 8h30-13h
- *Lieu* : Chambre d'Agriculture de Grenoble

Ordre du jour :

- Interventions d'ouverture : le contexte local et régional
- Présentation de l'état des lieux régional en santé environnement
- Table ronde : témoignages de collectivités et d'associations
 - Commune de Grenoble
 - Communauté de Communes de Saint Marcellin
 - Commune de Jarrie
 - Parc Naturel Régional du Vercors
 - Atmo Auvergne Rhône-Alpes
- Temps participatif : besoins et attentes des collectivités en santé environnement

Interventions d'ouverture

→ Introduction

Intervention de **Jean-Pierre Foray**, Unité départementale de la DREAL ; et de **Corinne Castel**, Agence Régionale de Santé, sur le SPPPY et ses différentes commissions, puis sur les déterminants de santé.

Intervention de **Corinne Thievent**, animatrice du SPPPY, sur la démarche d'élaboration du Plan Régional Santé Environnement 3 et l'état d'avancement de ce dernier.

Voir le fichier ci-joint.

Echanges avec la salle

Des précisions sont apportées sur la constitution des groupes de travail pour l'élaboration du PRSE3, sur le calendrier et sur la consultation du public, prévue à partir de fin septembre, pour faire suite à la Conférence Régionale Santé Environnement du 13 septembre prochain. Cette rencontre a pour objectif de présenter les projets de fiches actions et la structure du PRSE, en mobilisant l'ensemble des partenaires. Les participants présents sont d'ailleurs invités à y participer.

Se posent également les questions de la hiérarchisation des différents plans et de la territorialisation du PRSE : la place des collectivités est centrale, et le PRSE se présente comme un « chef d'orchestre » de l'action régionale en santé environnement, avec un rôle fédérateur et démultiplicateur, au même titre que la Commission Environnement Santé du SPPPY.

État des lieux régional en santé environnement

Intervention de Xavier Olny, Cerema, et Lucie Anzivino, Observatoire Régional de Santé

Présentation

Voir le fichier ci-joint.

Échanges avec la salle

Françoise Bousson soulève la question des maladies « invisibles », les maladies environnementales émergentes, largement sous estimées car peu connues, et qui représentent un nombre important de malades.

Lucie Anzivino répond en évoquant la santé perçue, qui a un impact sur la santé physique. Elle explique également que les indicateurs utilisés sont bien plus larges que la seule mortalité.

Table ronde : témoignages de collectivités

→ Intervention de Christine Simoens, Ville de Grenoble

Présentation

Voir le fichier ci-joint.

Echanges avec la salle

Plusieurs thématiques sont abordées : l'utilisation de vaisselle en matière plastique dans les cantines, les « îlots de chaleur », la prise en compte de l'avis des habitants dans les projets urbains. Pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux émergents et des demandes des habitants, la sensibilisation et l'information sont essentielles, notamment autour des différents plans mis en place par les communes ou la Métro.

→ Intervention de Vincent Lavergne, Communauté de Communes de Saint Marcellin

Présentation :

Vincent Lavergne est élu à Saint Marcellin, en charge de l'environnement : il témoigne autour des exploitations nucicoles. La nuciculture est très importante autour de Saint-Marcellin : la zone est en plein cœur de l'AOC, et c'est une culture plutôt en bon état économique, qui occupe 50 % de la

surface agricole. Beaucoup d'agriculteurs se reconvertissent de l'élevage vers la nuciculture. Il y a donc un impact relativement important sur les paysages, avec une densification, notamment dans la plaine de l'Isère et dans la zone urbaine de Saint Marcellin. En matière de protection sanitaire des noyers, il faut également faire face à des incompréhensions entre le monde agricole et les habitants, d'autant plus que les agriculteurs se protègent lors des traitements nécessaires, ce qui est normal et souhaitable, mais peut effrayer les riverains. La filière doit également se préparer à l'abandon prochain des néonicotinoïdes.

La communauté de communes doit donc faire face à plusieurs enjeux, sociaux, environnementaux, économiques. Sur la santé, l'enjeu est mal connu, et plutôt soupçonné que quantifié, mais il y a une vigilance à avoir.

Pour faire face à ces enjeux, sur le territoire, une association, la Senura, Station expérimentale nucicole Rhône-Alpes, a pour objectif d'optimiser les pratiques agricoles, donner le « top départ » de la récolte par exemple, ou diffuser les bonnes pratiques. La communauté de communes, classée Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPCV), a bénéficié d'une opportunité financière, et a rencontré la Senura pour monter un programme de lutte contre les ravageurs des noyers.

Il existe deux types de ravageurs : le carpocapse, un papillon bien connu qui sévit sur les pommiers, et un ravageur spécifique des noyers, la mouche du brou. Ces ravageurs sont aujourd'hui contenus par quatre traitements phytosanitaires annuels ; or, des méthodes alternatives existent ou pourraient être développées. Le programme travaille donc sur trois axes : la confusion sexuelle par diffusion d'hormones (ce qui nécessite actuellement une nacelle, mais la Senura travaille sur des diffusions au paintball ou par drone) ; la méthode SIT (stérilisation des mâles) sur le papillon carpocapse, pratiquée au Canada ; et enfin, l'utilisation de la méthode SIT sur la mouche du brou, plus expérimentale. Cela permettrait de contenir les ravageurs sans utiliser de produits phytosanitaires. C'est donc un programme ambitieux, de 80 000 euros (dont 16 000 euros apportés par la Communauté de communes), qu'il faudra pérenniser, ou refinancer.

Echanges avec la salle :

Des précisions sont données sur les difficultés d'utilisation des nacelles, puis sur la filière nucicole, ses avantages (elle demande relativement peu de produits phytosanitaires) et ses inconvénients (elle demande de l'eau en grande quantité). Des remarques sont également faites sur la fiche du PRSE 3 relative aux produits phytosanitaires, qui gagnerait à être plus ouverte.

→ Intervention de Bernard Le Risbe, Commune de Jarrie

Présentation

Voir le fichier ci-joint.

Échanges avec la salle

Pas de question

→ Intervention de Djamilia Bazoge, Parc Naturel Régional du Vercors

Présentation

Djamilia Bazoge est chargée de mission au Parc Naturel Régional du Vercors, sur les questions de qualité et de proximité. Le Parc a des missions de développement et de maintien de l'agriculture, de préservation de l'environnement et des modes de vie, et aussi d'éducation. Les élus du parc du Vercors, très motivés, ont lancé un programme d'actions pour agir afin d'avoir une alimentation de qualité et de proximité. Un programme appelé « Alimentation, Santé, Territoires » a été mis en place, ayant pour but d'offrir à tous une alimentation de qualité, axé sur la restauration collective. On traite des questions de qualité nutritionnelle et de santé environnementale, en favorisant dans le parc des productions bio et/ou qualitatives, qui ont un impact minimum sur l'environnement. Par le développement des circuits courts, il s'agit de limiter au maximum les transports sur le territoire et donc de limiter les productions de gaz à effet de serre.

Ce programme fonctionne d'une part en accompagnant les agriculteurs du territoire : pour cela, il s'appuie sur l'association de promotion des agriculteurs, pour permettre aux producteurs de s'adapter à la demande spécifique de la restauration collective (notamment en matière de livraison). Le programme travaille également sur la demande, par des programmes de sensibilisation et de formation des élus, mais aussi des personnels des restaurants scolaires, notamment sur la gestion directe, pour amener les collectivités à réfléchir autrement l'alimentation, sur le plan nutritionnel et sur le plan de l'approvisionnement.

Se pose également la question du financement : le Parc a été soutenu pendant trois ans par des Programmes stratégiques de développement rural, qui sont aujourd'hui arrêtés. Il est aujourd'hui difficile de poursuivre, malgré le soutien de la DRAAF pour accompagner les collectivités sur l'élaboration de projets alimentaires territoriaux. L'objectif est de changer d'approche pour penser l'alimentation de manière globale et arriver à réunir sur un territoire tous les acteurs concernés, de la terre à l'assiette : pour arriver à ancrer la question alimentaire dans les politiques publiques de manière pérenne. Pour avoir une idée un peu plus concrète des actions, les restaurants scolaires sont incités à la labellisation bio et local. Les restaurants scolaires de Saint Just de Claix et Saint Romans, qui sont à 25 % de bio et plus de 70 % de local, ont ainsi été labellisés récemment.

Echanges avec la salle :

La salle s'interroge sur la notion de durée et d'échelle : le Parc a un projet de coopération inter-territoriale avec la Métro, le Parc de Chartreuse, le Grésivaudan et le Voironnais pour réfléchir à

une stratégie collective entre bassins de production et de consommation : des liens sont à créer, notamment sur le volet éducatif. Le levier est en effet le changement de comportement et des pratiques, professionnelles et alimentaires. Échelle et durée sont donc fortement liées, c'est une question de synergies.

→ Intervention de Camille Rieux, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation

Voir le fichier ci-joint.

Echanges avec la salle

Pas de questions

Temps d'échange participatif

Estelle Floirac et Benoît Giffard lancent ce temps d'échange. Son objectif est de construire un programme de soutien par le SPPPY sur les mois qui viennent. Il s'agit donc d'identifier les enjeux sur le territoire et surtout de les hiérarchiser les enjeux. Il s'agit également d'identifier les besoins, et en fonction de ceux-ci, le SPPPY pourra orienter et calibrer ses propositions d'intervention. Avant de parler des besoins, il faut parler d'abord des enjeux ; l'idée est donc d'avoir un temps d'échanges sur les enjeux. Un enjeu, c'est littéralement ce qui est en jeu : problème, projet particulier, partenaire, initiative, etc. Il faudra par la suite hiérarchiser les besoins : en termes d'information du grand public, de formation plus ciblée, d'accompagnement méthodologique, ou d'échange d'expérience avec d'autres collectivités.

La parole est donnée en priorité aux **représentants des collectivités** : ils font remonter tout d'abord des besoins de formation et d'information des élus sur ces thématiques nouvelles. Les besoins des petites communes doivent également être pris en compte. Dans tous les cas, il semble que la naissance d'une culture commune en santé environnement doit être à la base de l'action. Il faudrait en effet intégrer ces questions à l'ensemble des politiques publiques : pour cela, il est important de réussir à objectiver ce qu'on recherche, pour que les politiques publiques deviennent des leviers. La question de l'échelle revient également, ainsi que celle des outils correspondant : en fonction des savoirs, on peut traduire des actions concrètes pour accompagner le changement. Enfin, un dernier enjeu est celui de la complémentarité et de la mutualisation.

Lors de la hiérarchisation des besoins, les cinq grandes catégories d'enjeux identifiés sont représentées de manière significative, mais trois ressortent majoritairement : information, formation et échange d'expérience (notamment pour des structures qui ne sont pas des collectivités)

